

Compte Rendu
du conseil municipal du 24 novembre 2016

Convocation du 21 novembre 2016

L'an deux mil seize, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance extraordinaire sous la présidence de Mme POUILLY Marie-Cécile Maire ;
La séance débute à 19h30.

Étaient présents: Mmes GALIERE et POUILLY
Ms BRUN, CALMUS, GASNIER, OCZACHOWSKI, BOULERAND,
GUITTARD, HANQUEZ

Procurations : M CAZALET à M OCZACHOWSKI
M DERRE à Mme POUILLY
Mme BADERA à Mme GALIERE
M GUILLAIN à M HANQUEZ

Absents : M SEMETEYS, Mme DINARD

Secrétaire de séance: Mme GALIERE

Mme le Maire expose le sujet de cette convocation extraordinaire, à savoir qu'il convient de faire une modification budgétaire.

Lors de l'établissement du budget, la somme allouée aux travaux de la route de Rambouillet a été mise sur le compte 2152 au lieu du compte 2313.

Il convient donc pour régulariser la situation et pouvoir payer les entreprises de transférer la somme de 140 000€ du compte 2152 au compte 2313.

D'autre part, pour le budget assainissement, il convient de procéder à une décision modificative en vue de la régularisation de fin d'année pour les mensualisations. La somme 10 000 € sera transférée du compte 6156 – chapitre 11 « charges à caractère général » au compte 658 – chapitre 65 « autres charges de gestion courante ».

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.